Oberentzen

Infos Mairie

Numéro 2 –décembre 2020

27 rue principale 68 127 Oberentzen – 03 89 49 45 13 – oberentzen.mairie@wanadoo.fr

PERISCOLAIRE

Août 2020

Installation d'un périscolaire en un temps record ! A peine deux semaines pour les travaux de terrassement et le montage des 14 modules qui constituent le quatrième site d'accueil périscolaire de notre secteur scolaire.

VEHICULE COMMUNAL

Août 2020

C'est une Renault Kangoo qui a été acquise par la commune. Ce véhicule d'une valeur de 11 000 € sera fort utile dans le cadre de l'entretien des espaces verts.

02 novembre

Protocole sanitaire renforcé au retour des vacances de la Toussaint : port du masque obligatoire pour les élèves à partir du CP même en récréation.

EGLISE

26 octobre 2020

Pose républicaine pour le nouveau coq qui va trôner sur la pointe du clocher. Sa dorure le rendra encore plus visible sur son perchoir situé à 42 mètres de hauteur.

Faisant office de girouette, sa présence s'explique-t-elle par son statut de témoin du reniement de l'apôtre Pierre ?

Ce que nous retiendrons localement du second semestre 2020

20 novembre

Préparation des colis destinés aux aînés de la commune de 65 ans et plus. Une attention qui devrait permettre d'entrer dans l'esprit de Noël malgré l'annulation de la traditionnelle rencontre de fin d'année.

Distribution prévue les 04 /05 décembre.

ARMISTICE 1918

La longue tradition de la commémoration de l'armistice du 11 novembre n'a pu être respectée en raison de la crise de la Covid19 et des travaux de l'église qui ont rendu le Monument aux Morts inaccessible.

Extrait du message de la Ministre des Anciens Combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat… Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore… Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps...

Sommaire

	page
Edito	3
Echos du conseil municipal	4
Entretien du cimetière	6
Réfection de l'église	7
Périscolaire	8
Ecole	10
CCHR	11
En bref	12
Marché paysan	13
Du bronze pour Jean-Louis	13
Chez nos voisins	13
En vrac	14
Anniversaire	15
Du haut du clocher	16

- Bulletin d'informations communales
- Tirage : 350 exemplaires
- Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire
- Comité de rédaction : Patricia Antony – Huguette BAUER – Bernard BRENDLE - Nicole HEGY – René MATHIAS - Christian WERTHE
- Imprimeur : Imprimerie Moser Niederhergheim

Mémento

MAIRIE

27, rue principale
68127 OBERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 13

Mél : oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Site Internet :
www.oberentzen.com

Horaires d'ouverture :

Lundi & Jeudi
14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi
08 h 15 à 11 h 30

Mercredi
09 h 30 à 11 h 30

Permanences :

Le Maire ou les Adjoints peuvent être rencontrés sur rendez-vous ou lors des permanences de
17 h 30 à 18 h 30
les lundis, mardis ou jeudis

NUMEROS UTILES

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie d'ENSISHEIM	03 89 81 01 30
CCCHR	03 89 26 40 70
SIEPI	03 89 49 45 15
Syndicat Scolaire	03 89 49 45 05
Périscolaire	06
Brigade verte	03 89 74 84 04

Edito

Madame, Monsieur,

Pandémie plaçant les hôpitaux au bord de l'asphyxie, confinement suivi d'une crise économique et sociale, deuxième déferlante du virus nécessitant l'instauration de couvre-feux locaux et d'un second confinement, un défenseur de la République décapité par un islamiste parce qu'il enseignait le goût de la liberté, parce qu'il voulait faire de ses élèves des Républicains : **sombre et tragique bilan de l'année écoulée.**

Il y a tout juste un an, nul n'aurait pu imaginer les assauts et les ravages d'un virus dans notre quotidien.
Il y a tout juste un an, nul n'aurait pu imaginer cette escalade de la violence, cette scène de barbarie visant à abattre nos valeurs issues des Lumières.

Face à ces fléaux, révélateurs de nos fragilités, il faut nous protéger.
Face à ces fléaux, il faut "faire bloc".

Malgré ces fléaux, il faut avancer.
Malgré ces fléaux, il faut continuer à se projeter dans le futur à tous les niveaux aussi bien individuellement que collectivement.

Ainsi localement, depuis cet automne, le Conseil a engagé la réflexion quant au devenir de notre village : programme urbanistique, adaptation de l'école communale aux exigences actuelles, implantation d'un périscolaire, achèvement de la voirie et modernisation des réseaux secs de certaines rues. Tout un programme pour les 5 prochaines années.

Dès l'an prochain, côté urbanisme, une première phase de 5 à 6 constructions est prévue rue du stade sur les 32 ares légués à la commune par Mlle Marie-Louise Arnold décédée en début d'année. Le conseil a pris la décision de mettre en vente le terrain pour un montant de 257 120 €. Le geste de Marie-Louise constitue une réelle bouffée d'oxygène pour la commune. Elle manifestait ainsi sa reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont permis de rester à domicile jusqu'à quelques semaines avant son décès. Merci à celles et à ceux, ils se reconnaîtront, qui se sont relayés pour lui permettre de passer ses vieux jours chez elle.

Dans un second temps et selon les possibilités offertes par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) adopté en décembre 2019, est prévue une extension du village vers l'ouest sur un terrain, propriété de la commune, de près de 2.70 ha.

Face à l'évolution certaine de la population scolaire lors de la mise en œuvre de ces programmes, l'école devra être en capacité de disposer de salles de classes supplémentaires, de sanitaires plus fonctionnels et d'un préau plus spacieux. Une première réponse à ces besoins sera apportée dès 2021. Une étude concernant les sanitaires et le préau vient d'être confiée à Jacques Koessler, architecte à Cernay. La concrétisation du projet pourrait se faire dès l'été prochain. Quant à la construction de salles de classes supplémentaires, elle pourrait se réaliser concomitamment à l'installation par la CCCHR d'une structure périscolaire pérenne sur l'ancien terrain de la boucherie Gutleben à une échéance de 3 ans.

Bref détour par le chantier de l'église. Après de nombreux imprévus qui ont durablement freiné l'évolution des travaux, le lieu de culte devra très prochainement être débarrassé de son échafaudage et retrouver une nouvelle jeunesse. Un récapitulatif chiffré détaillé figure dans le présent bulletin. Merci aux personnes qui ont effectué un don par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine.

Dans un contexte difficile, je vous adresse en y associant le Conseil et de la secrétaire de mairie, un joyeux Noël et mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Que cette triste parenthèse que nous vivons en ce moment se ferme le plus rapidement possible !

Prenez bien soin de vous !

René MATHIAS

Délibérations municipales

Séance du 09 juin 2020

- **Renouvellement du Sénat : désignation des grands électeurs**

Il appartient au conseil de désigner 3 grands électeurs pour le scrutin du 27 septembre.
Sont élus : MATHIAS René, titulaire ANTONY Hubert, titulaire, WERTHE Christian, titulaire
HEGY Nicole, suppléante, BABULA Francis, suppléant, BRETZ Daniel, suppléant

- **Modification des délégations accordées au maire**

Par manque de conformité à la nouvelle réglementation, la délibération du 23 mai précisant les délégations accordées au maire a été corrigée comme suit :

L'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions :
- La réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires.
- La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres ainsi que de toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- La conclusion et le louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.
- La passation de contrats d'assurance, et également depuis la loi du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit (article 13) l'acceptation des indemnités de sinistre afférentes à ces contrats.
- La délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- L'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.
- L'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- L'exercice au nom de la commune, des droits de préemption définis par le code de l'Urbanisme.
- L'exercice d'actions en justice au nom de la commune ou la défense de la commune dans les intentions intentées contre elle, en demande comme en défense, en première instance comme à hauteur d'appel ou de pourvoi en cassation, devant les juridictions judiciaires et administratives.
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- Le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communaux.
- La réalisation de lignes de trésorerie jusqu'à 200 000 €.
- L'exercice au nom de la commune du droit de préemption concernant les ventes immobilières dans la commune.

Après délibération et à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent les délégations accordées au Maire.

- **Modification de la composition de la commission d'appel d'offres**

Membres titulaires : ANTONY Hubert, BRETZ Daniel, HEGY Nicole
Membres suppléants : BABULA Francis, BOIL Corinne, JAEGGY Maurice

Séance du 09 octobre 2020

- **Libération du fonds de concours de la Communauté de Communes**

La communauté de communes du Centre Haut-Rhin a institué par délibération en date du 31 mars 2015, un dispositif de fonds de concours permettant d'attribuer à ses communes membres une aide financière visant à soutenir la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants.
Par une délibération du 26 mars 2019, le Conseil de Communauté a décidé d'augmenter le montant du fonds de concours pour l'année 2019 et de le fixer à 250 000 €.

La Rénovation extérieure de l'Eglise Saint Nicolas d'OBERENTZEN étant éligible à ce dispositif, le conseil décide de solliciter l'attribution et le versement du fonds de concours d'un montant de 52 968, 84 € correspondant au cumul des exercices 2015 à 2020.

● **Prorogation du mandat des gardes-chasse**

Par courrier en date du 10 août dernier, DIRINGER Sébastien, adjudicataire du lot de chasse N° 3 de la commune, demandait une prorogation des mandats des gardes-chasse affectés à son lot. Il s'agit de BAECHTLE Roger et de PHILLIP Jean-Claude.

La demande est validée par le conseil.

● **Vente d'un terrain communal rue du stade**

Mlle ARNOLD Marie-Louise a légué à la commune un terrain d'une superficie de 32,14 ares que la commune souhaite dès à présent mettre en vente.

Quatre offres d'achat sont parvenues à la mairie :

- FSB pour un montant net vendeur de 150 000 €
- EUROPEAN HOMES pour un montant net vendeur de 257 120 €
- SOVIA pour un montant net vendeur de 210 000 €
- LTA pour un montant net vendeur de 257 120 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de vendre le terrain à la société LTA pour un montant net vendeur de 257 120 €. Le conseil municipal a décidé de choisir LTA pour le même montant que EUROPEAN HOMES car cette première proposition est basée sur de l'habitat individuel, alors que la seconde ne proposait que du collectif.

Ce montant permettra d'entreprendre, durant le mandat, les travaux suivants :

- Rue de la Krutenau : travaux d'électricité en remplacement de l'actuel câblage nu
- Rue des Seigneurs : remplacement de l'éclairage public
- Rue Saint Nicolas : remplacement de l'éclairage public et enfouissement du réseau téléphonique.
- Rue du Parc : réfection de la voirie et renforcement de l'éclairage
- Rue de la Chapelle : réfection de la voirie
- Impasse des Prés : réfection de la voirie

● **Avis d'enquête publique (Régiment de Marche du Tchad)**

Un dossier d'enquête publique concernant une demande d'autorisation environnementale a été mis à la disposition de la population entre le 28 août et le 28 septembre dernier. Il s'agit de la régularisation administrative de l'atelier de réparation de véhicules dit « HM5 ». Auparavant destiné à la réparation des avions, ce bâtiment devra faire l'objet d'une réhabilitation complète.

Le conseil émet un avis favorable.

● **Nomination d'un délégué dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)**

Une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, composée de membres des conseils municipaux des communes adhérentes à la CCCHR a été créée afin de définir les compensations financières accordées aux communes dans le cadre du transfert de compétences.

Afin que toutes les communes soient représentées lors des réunions de cette commission la communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a désigné M le Maire, titulaire et BRENDLE Bernard, suppléant.

● **Rapports d'activités 2019 et rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets (exercice 2019)**

Les deux rapports transmis aux Conseillers en amont de la réunion ont été commentés puis approuvés par le Conseil.

Seconde quinzaine de janvier 2021 - **VENTE DE BOIS -** dans la forêt de la Thur (principalement des couronnes).

Renseignements à la mairie début janvier

Entretien du cimetière

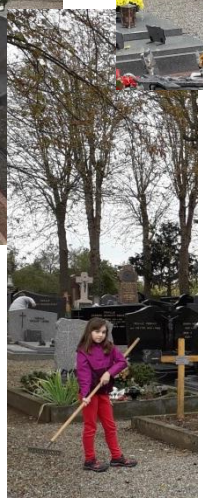
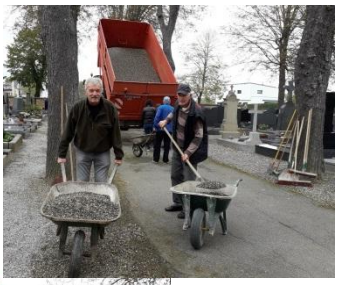

Samedi 17 octobre : Rendez-vous a été donné aux membres du Conseil Municipal pour une après-midi consacrée au nettoyage du cimetière et de ses abords. Plusieurs volontaires se sont joints à l'équipe en place pour ratisser, balayer, charger feuilles et marrons puis répandre près de 10 tonnes de gravillons dans les allées séparant les sépultures.

Réfection extérieure de l'église

Vue de l'église en chantier depuis le clocher de l'église de Niederentzen également en réfection.

Décompte financier au 26/11/2020

DEPENSES	**ENTREPRISES**	**MONTANTS TTC en €**
Honoraires architecte	Jean-Luc ISNER	48 189,02
Echafaudage, charpente, couverture	SCOENENBERGER	225 15,83
Traitement de la charpente	FENNEC	13 494,00
Maçonnerie et pierre de taille	SCHERBERICH	100 880,62
Réfection extérieure des vitraux	Miroiterie Plaine de l'ILL	28 416,00
Parafoudres	SONOREST	2 322,00
Paratonnerres	SONOREST	7 080, 00
Cadrans horloges	SONOREST	15 000
Vitraux	JAEGGY	5 640
Remplacement du coq		2 800
Mission SPS	APAVE	1 728,00
Géomètre	Marc JUNG	1 843,78
Diagnostic amiante	AB Diagnostics	1 026,00
Divers dont publications		563,47
	TOTAL	**405 899,70**
RECETTES		
Subvention conseil départemental		30 000
Subvention Fondation du Patrimoine		15 000
Subvention région Grand Est		50 000
Fonds de concours de la CCCHR		52 950
Commune		257 949,70
	TOTAL	**405 899,70**

Installation d'un périscolaire

Dans le cadre des actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, la Communauté des Communes a décidé d'installer un périscolaire modulaire à Oberentzen dans l'attente de la planification et de la mise en œuvre d'un plan global d'équipement du territoire.
Situé sur la parcelle jouxtant le préau de l'école, ce projet conçu par l'architecte Jacques Koessler permet d'accueillir entre 30 et 40 enfants. L'entrée se fera par le préau de l'école.
L'enveloppe définitive de l'opération s'élève à 188 460 € hors taxe.
Le plan de financement validé le 08 juillet 2020 prévoit une participation de l'état (**D**otation d'**E**quipement des **T**erritoires **R**uraux) de 74 480 € et une subvention de 29 792 € octroyée par la région.

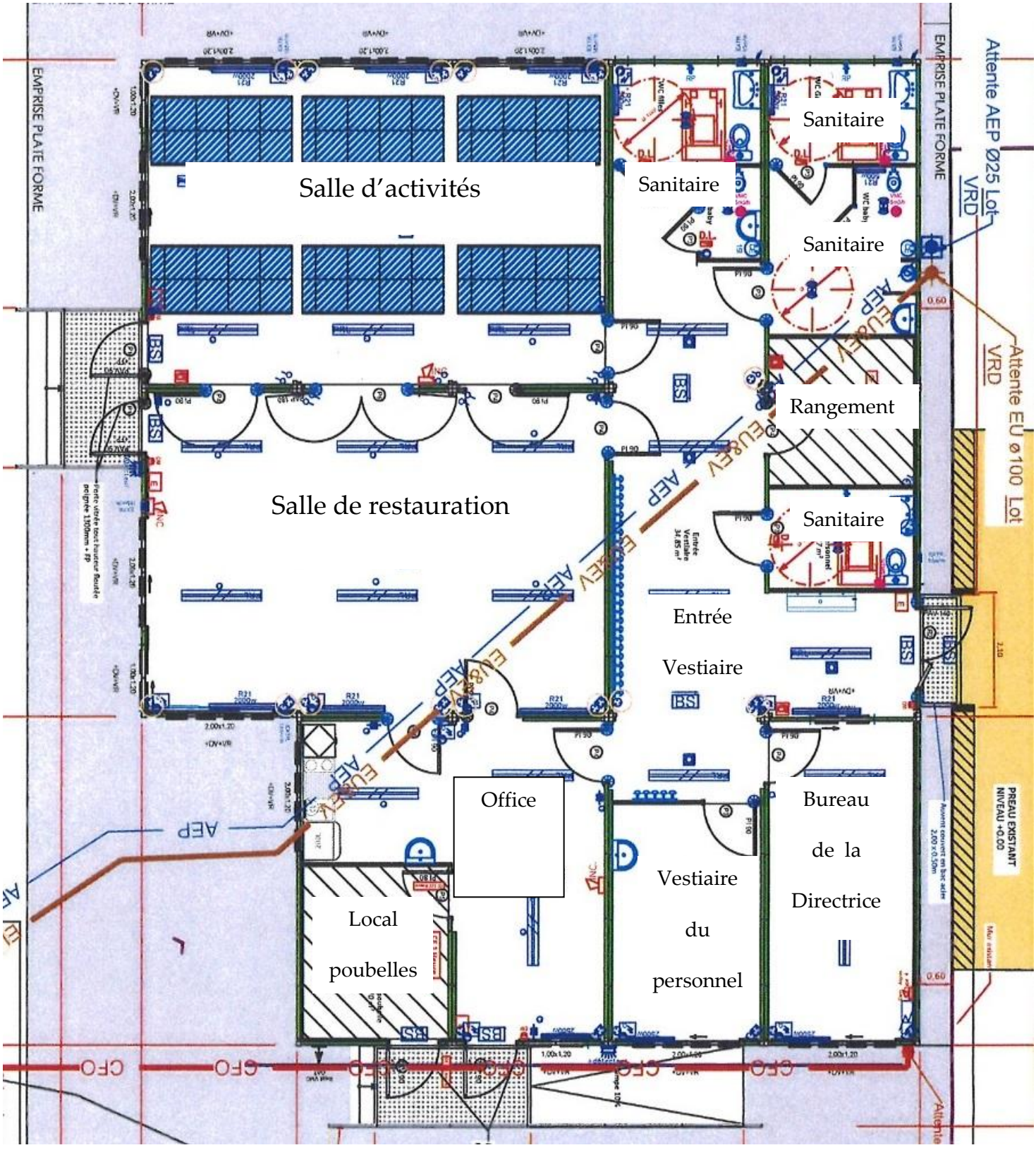

Le périscolaire a été créé en 2003 à Oberhergheim. En 2009, il a emménagé dans ses locaux actuels. Lors de l'ouverture de la nouvelle école de Niederentzen, un second site a été mis en service en 201. Face à l'accroissement des demandes des familles, un site a été aménagé pour la pause méridienne dans la salle Espace Horizons de Biltzheim en 2019. Depuis la rentrée, une 4e structure est opérationnelle à Oberentzen.

L'accueil des enfants s'effectue de la manière suivante :

Les jours de classe :

- Le matin : Oberhergheim et Niederentzen
- Le midi : Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen
- Le soir : Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen

Les mercredis et pendant les vacances scolaires un accueil unique est assuré à Niederhergheim.

Audrey Willaume est la responsable à Oberentzen.
Elle est assistée de Rachel L., Alice, Océane et Martine.

Tél. : 07 71 56 43 85 – mail : perioberentzen@orange.fr

RENTREE 2020/2021

Alexandra Eckert (à droite) enseigne aux 25 élèves de CP monolingues dans une salle de classe rénovée du sol au plafond. Elle est assistée d'une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH).

La classe bilingue de CE1/CE2/CM1 de 29 élèves est confiée les lundis et jeudis à Cécile Claudin (à droite) et les mardis et vendredis à Clara Seitz qui assure la partie allemande.

Les 24 Petits/Grands scolarisés en classe maternelle travaillent avec Martine Brendlé (à droite) et son agent territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM) Martine Antony. Monique Suma (à gauche) assure les fonctions d'AESH.

TRAVAUX ET ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE

Lieu	Nature des travaux	Imputation	Coût en €	Entreprises
Salle de classe nord (étage)	peinture	Invest.	3 372	Elsass color (Graaf) / Fournitures et travaux
Salle de classe nord (étage)	sol	Invest.	4 187.52	Multisols (Colmar) / Fournitures et travaux
Salle de classe nord (étage)	dalles plafond	Invest.	722.46	SFIC Sausheim / pose propre régie
Salle de classe nord (étage)	panneaux d'affichage	Fonct.	583.20	Ehrart Wettolsheim Fournitures et pose
Cage d'escalier	peinture	Invest.	5 316	Elsass color (Graaf)/ Fournitures et travaux
Cage d'escalier et salle de classe	fournitures électriques : Interrupteurs/plafonniers	Fonct.	633.24	Castorama / pose propre régie
Classe maternelle	meuble de rangement	Invest.	1 067.68	BBS (Bureau-bibliothèque scolaire (Hachimette)
Salle de classe nord (étage)	bibliothèque	Invest.	1 346.02	BBS (Bureau-bibliothèque scolaire (Hachimette)
TOTAL : 17 228,12 € (dont 16 011.68 € en investissement)				

Du côté de la CCCHR

Conseil communautaire du 08 juillet 2020

Le conseil communautaire issu des dernières élections municipales s'est réuni pour la première fois le 08 juillet 2020. Les deux points saillants à l'ordre du jour concernaient **l'installation de la nouvelle gouvernance** : présidence, vice-présidences, commissions intercommunales, désignation des délégués auprès de divers organismes extérieurs (Syndicat mixte Pays Rhin/vignoble/Grand Ballon, Syndicat mixte de l'Ill, ADAUHR, Collège Victor Schœlcher…) ainsi que le vote du **budget 2020**.

■ **Installation des 28 conseillers communautaires** dont deux pour Oberentzen : R. Mathias et B. Brendlé

- Michel Habig a été reconduit dans ses fonctions avec 26 voix sur 28.
- 8 vice-présidents ont été élus. René Mathias a recueilli 25 suffrages pour la 6e vice-présidence en charge de l'aménagement de l'espace en relation avec le SCOT, le PETR…)
- 8 commissions ont été constituées : enfance et jeunesse, développement économique, tourisme et sport, finances, travaux, développement durable, gestion des déchets et aménagement de l'espace.

■ **Budget 2020**

Le budget primitif est composé du budget principal et de quatre budgets annexes : Enfance et Jeunesse, Ordures ménagères, ZAID Ensisheim/Réguisheim, ZA9 développement économique. L'ensemble de ces budgets représente un montant de 34 913 000 € au titre du fonctionnement et de 26 809 000 € au titre de l'investissement.

Les lourds investissements destinés à promouvoir l'activité et le développement économique du territoire de la CCCHR portent désormais leurs fruits. Les recettes fiscales générées par l'activité économique de ces nouvelles entreprises ont permis de renforcer les actions au bénéfice de la population et en faveur de l'enfance (un 4e site périscolaire à Oberentzen – 188 460 € - pour notre regroupement pédagogique)

Cette politique a contribué à faire face à la baisse des dotations de l'Etat ainsi que la charge nouvelle que constitue le FPIC instauré depuis 2012. Elle permet également aujourd'hui de développer davantage la solidarité intercommunale : en 2020 une enveloppe nouvelle de 300 000 € est prévue au titre de la solidarité communautaire soit XXX € pour Oberentzen.

Conseil communautaire du 01er octobre 2020

Principalement au menu de ce conseil : le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) 2020 et des acquisitions foncières.

■ **FPIC**

Pour l'ensemble des communes et de la communauté de communes du centre Haut-Rhin, le montant du prélèvement de la part de l'Etat au titre du FPIC s'élève pour 2020 à 562 084 € contre 554 006 € en 2019, soit une hausse de 1.5%.
A l'instar de 2019, il est proposé que la CCCHR prenne en charge 50% de la contribution de chaque commune. Ainsi pour Oberentzen, la CCCHR prend en charge 5 569 €, le solde communal s'élevant à 5 568 € au lieu de 11 137 €.

■ **Acquisitions foncières**

Dans le cadre de la poursuite du développement économique du Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace, la CCCHR élargit les acquisitions foncières au Nord-Est de la zone sur le ban de la commune de Réguisheim, permettant ainsi de répondre à de nouvelles demandes d'entreprises. Sont ainsi acquises 3 parcelles au lieudit Schorfeld :

- 8 ha 37 a pour un montant de 812 470 €
- 2 ha 40 a pour un montant de 233 469 €
- 8 ha 25 a pour un montant de 800 793 €

Le conseil prend également acte de deux rapports annuels d'activités 2019 :

- **Le rapport annuel de la communauté de communes du Centre Haut-Rhin**

Ce document rappelle le fonctionnement de la CCCHR : ses compétences, son organisation politique et ses ressources humaines. Il développe ensuite les actions 2019 sur le plan économique (zone d'activités, de commerces et de services à Niederentzen), résidentiel, environnemental (travaux engagés ans le cadre de l'agrandissement de la mairie de Niederhergheim, de la rénovation de l'église d'Oberentzen, de l'aménagement d'un espace cyclable à Biltzheim et Oberhergheim, de l'entrée nord de Réguisheim…)

- **Le rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets**

Le rapport s'articule autour de 3 indicateurs : la collecte des déchets, leurs traitements, l'aspect financier.

Le premier indicateur décline les modalités de prise en charge des déchets : collecte des ordures ménagères résiduelles, collecte sélective en porte à porte ou en apport volontaire dans les conteneurs à verre, déchetteries.

Le second indicateur indique la destination des déchets selon leur nature (Cernay, Colmar, Aspach-le-Haut…) et le nom des exploitants (Schroll, Ferrari, Croix-Rouge...).

Dans le troisième volet du document, on apprend le montant global des dépenses, les modalités d'établissement de la redevance incitative, les recettes de valorisation par matériaux (14 546.33 € pour le verre, 36 546,30 € pour le papier carton, 30 168,58 € pour les plastiques…)…

Ces documents sont mis à la disposition du public.

En bref

Annuaire des Services, de l'artisanat et du Commerce : Le site internet de la commune d'Oberentzen s'enrichit d'un annuaire consacré aux entreprises des « 2 ENTZEN ». Vous y trouverez des renseignements à propos des Services, de l'Artisanat et du Commerce implantés à Oberentzen et Niederentzen.
Si vous souhaitez y figurer vous devrez vous rendre dans la page « Entreprises » du Site Internet de la commune, télécharger le formulaire d'inscription et suivre les instructions pour la publication.
Pour tout renseignement écrire à

oberentzen.webmaster@orange.fr

Tests antigéniques : le cabinet infirmier local propose des tests COVID antigéniques.
Le résultat est disponible entre 15 et 30 minutes. Muni de la carte Vitale, le test est gratuit et ne nécessite pas d'ordonnance.
Pour se faire dépister, il convient de prendre rendez-vous au 03 89 49 00 00

Loto des footballeurs : l'Association Sportive Oberentzen/Niederentzen (ASON) a fixé son loto annuel au 27 mars 2021 dans la salle des fêtes de Meyenheim. Les cartes de soutien seront proposées aux habitants dans le cadre d'un passage dans les foyers du 06 au 13 novembre 2021.

Marché paysan saisonnier

Sébastien et Samantha Mary sont de jeunes exploitants agricoles qui ont des idées et souhaitent valoriser la filière agricole bio.

Ils ont organisé un marché paysan de saison qui s'est tenu samedi 3 octobre dans la cour de leur exploitation. Sébastien et son épouse Samantha sont installés au village depuis 2013, lui exploite ses terres sur le ban de la commune et sur celui de Heiteren, son épouse prend soin d'un élevage de volailles bio dans leur ferme du Siebsenthal à Heiteren.

Félicitations pour cette intiative !

Chez nos voisins

Le glacier Nicolas Schirrer stationne avec son camion frigorifique dans différentes communes des environs. Ainsi, il installe son camion ambulant de glacier et d'entremets glaciers le mardi sur la place de la salle du temps libre de Niederentzen. Le lundi, il est à Fessenheim devant la salle des fêtes, le mardi à Niederentzen, le mercredi place de la mairie à Oberhergheim et le jeudi à Dessenheim. Voici pour les habitants de Niederentzen et d'Oberentzen l'occasion de profiter de ce commerce de proximité pour se procurer de bonnes glaces et même en été d'avoir l'occasion de les déguster sur place

Du bronze pour Jean-Louis Muller

Le 25 septembre dernier, Michel Habig, vice-président du conseil départemental du Haut-Rhin, a décerné la médaille de bronze Jeunesse et Sport à Jean-Louis Muller président du football-club d'Oberhergheim et conseiller municipal à Oberentzen jusqu'en mars dernier. La petite cérémonie s'est déroulée au sein du club house en présence de Gilbert Grunenwald président du comité régional Jeunesse et Sport.

Bravo Jean-Louis pour cette reconnaissance sportive !

Guêpe ou frelon ?

Cette belle et impressionnante construction de 60 cm de large est un nid de guêpes. Le chef d'œuvre a été construit en plusieurs phases tout au long de l'année dans un hangar rue de l'Ill. Attention à ses locataires, en effet la piqure d'un insecte de la famille des hyménoptères dont la guêpe fait partie, peut provoquer une dangereuse réaction allergique. Les guêpes et frelons sont de nature belliqueuse et n'hésitent pas à vous attaquer en nombre à la moindre approche de leur nid. Depuis quelques années le frelon dit « asiatique » est venu concurrencer agressivement l'habitat de nos hyménoptères locaux.

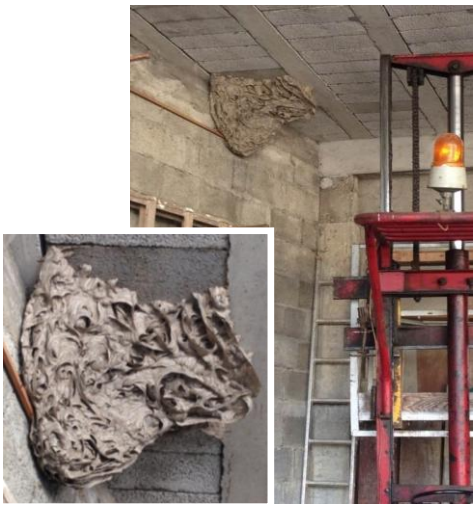

La famille des hyménoptères

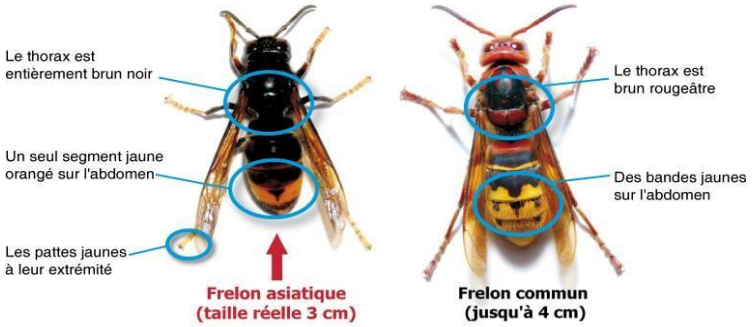

C'est arrivé cet été

Mieux vaut en rire

Face à toute une panoplie de moyens de communiquer avec la mairie - téléphone, mail, passage au guichet, courrier - certains de nos concitoyens préfèrent recourir aux billets anonymes glissés subrepticement dans la boîte aux lettres.

C'est arrivé cet été pour signaler la défectuosité d'un mât d'éclairage public.

Une première missive soigneusement rendue anonyme grâce au recours aux lettres capitales a été adressée à la mairie. Un changement d'ampoule a alors été effectué en propre régie. Manque de chance, quelque temps après, le lampadaire a fait une rechute. Instantanément, un second billet a été adressé à la mairie par le même canal, selon les mêmes modalités. On ne change pas un mode opératoire qui a fait ses preuves ! Il convenait alors de changer toute l'installation électrique du réverbère. Après une seconde intervention, plusieurs vérifications en soirée ont permis de constater que les riverains du lampadaire bénéficiaient à nouveau de l'éclairage public au même titre que l'ensemble de la population.

Ouf ! C'était gagné !

Dès lors, la boîte aux lettres de la mairie a été scrupuleusement scrutée dans l'attente d'un troisième billet … de remerciement.

Que nenni ! Quelle naïveté !

Moralité : même chez les auteurs de billets anonymes les bonnes manières sont en perte de vitesse !

Signé : ANONYME

Incivilités estivales

Au cours de l'été, plusieurs actes d'incivilités ont été commis dans le village : fleurs arrachées, panneaux de signalisation déplacés ou tordus, bouteilles abandonnées, interphone du périscolaire arraché, tapage nocturne.
Si on peut aisément comprendre le besoin de se retrouver entre amis durant les longues et agréables soirées d'été, il est très difficile d'admettre de tels agissements qui dégradent la qualité de vie de tous et dégradent notre environnement..
Il suffit de quelques efforts pour respecter la tranquillité des habitants et le travail de ceux qui contribuent à l'embellissement du village.
Faut-il surveiller, poser des caméras ? Pourquoi pas. Pour l'instant, il est fait appel au respect de l'impôt payé par le contribuable.

Poésie

Nostalgie : L'hiver au village

On est si bien chez soi lorsque l'hiver s'installe
Blottis dans nos maisons près d'un bon feu de bois
En écoutant le vent qui siffle par rafales
Rugissant comme un lion qui s'acharne sur sa proie
Et quand tombe la neige en flocons serrés
N'a-t-on pas l'impression d'être privilégié
Tout en se prélassant devant notre télé
Zappant toutes les chaînes pour quelques variétés
En pensant aux beaux jours qui seront là demain
Nous redonnant l'espoir de revivre au jardin.

Poème transmis par **Michel COLLETTE**

Anniversaires

Janvier			
BURGHARD	Gérard	02/01/1951	70 ans
ZUMBIEHL	Anne Marie	10/01/1941	80 ans
FRANTZ	Bernard	12/01/1949	72 ans
MERIAN	Denise	14/01/1940	81 ans
JENNY	Louis	22/01/1930	91 ans
BURGART	Jeanne	23/01/1933	88 ans
BINGLER	Madeleine	26/01/1937	84 ans
LINDNER	Monique	29/01/1945	76 ans

Février			
BRETZ	Fernand	01/02/1929	92ans
ANTONY	Maria	03/02/1928	93 ans
ERNST	Roger	06/02/1936	85 ans
KRIL	Michèle	07/02/1947	74 ans
BASS	René	07/02/1937	84 ans
FUX	Odette	09/02/1931	90 ans
MEYER	Monique	19/02/1940	81 ans
LAUGA	Gérard	21/02/1950	71 ans

Mars			
SCHMIDLIN	Marie Thérèse	09/03/1948	73 ans
CAILLE	Odile	10/03/1934	87 ans
BOLL	Raymond	12/03/1950	71 ans
KUHN	Antoinette	14/03/1945	76 ans
BAUER	Huguette	22/03/1951	70 ans
HEBDING	Robert	22/03/1946	75 ans
BINGLER	Jean-Pierre	23/03/1936	85 ans
ZUMBIEHL	Joseph	30/03/1941	80 ans

Sincères Félicitations

Avril			
ERNST	Suzanne	01/04/1945	76 ans
WEISS	Marthe	02/04/1935	86 ans
DUSSAUCY	Roland	05/04/1948	73 ans
GRAFF	Daniel	09/04/1948	73 ans
BAUER	Daniel	10/04/1948	73 ans
GUTLEBEN	Lucien	17/04/1949	72 ans
BONACIER	André	17/04/1944	77 ans

Mai			
MEYER	Antoine	02/05/1933	88 ans
LINDNER	Marguerite	14/05/1931	90 ans
LAUGA	Danielle	14/05/1946	75 ans
SCHANGEL	Jean-Paul	15/05/1937	84 ans
BEUTLER	Angèle	15/05/1933	88 ans
BASS	Marie Claire	23/05/1938	83 ans
THOMANN	Astrid	27/05/1936	85 ans

Juin			
SCHLECHT	Jean-Paul	01/06/1947	74 ans
GUTLEBEN	Jean-Simon	02/06/1940	81 ans
NARDELLA	Pio	11/06/1951	70 ans
COLLETTE	Michel	14/06/1934	87 ans
BAUMERT	Yvan	22/06/1950	71 ans
REYMANN	André	22/06/1950	71 ans
DUSSAUCY	Marlène	26/06/1946	75 ans

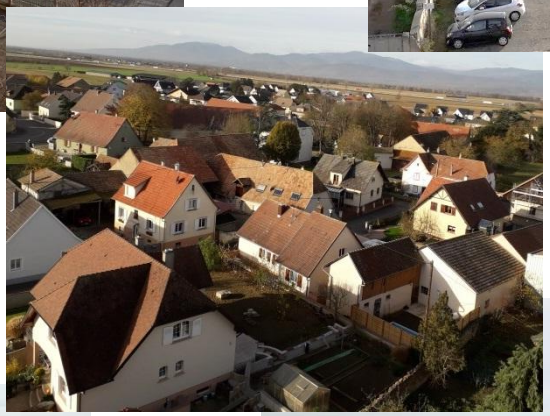

Du haut du clocher